



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 14
En exercice : 16
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT SIX FEVRIER**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absent(s) : AUDEBERT Délizia

Absent(s) ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nommé par 15 voix
...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

**DE 013-2026/02-006 FIXATION DES TARIFS D'ENTREE AU MATCH DU VARIETE CLUB DE FRANCE
DU 25 MAI 2026**

Jean Louis BOITIER rappelle au conseil municipal que la commune va recevoir un match du Variété Club de France le 25 mai 2026.

Pour assurer le financement de cette manifestation, il convient de fixer les tarifs d'entrée. Il est proposé au conseil municipal un tarif « pelouse » à 15 € et un tarif « tribune » à 20 €. Les enfants jusqu'à 10 ans bénéficient d'une entrée gratuite.

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION***

➤ ***VALIDE les tarifs proposés ci-dessus***



Pour extrait conforme


Le Maire, Vincent BARRAUD.


Le secrétaire, Daniel MOTARD